

THONON agglomération

COMMUNE DE BRENTHONNE

ÉLABORATION

PLAN DES PRESCRIPTIONS

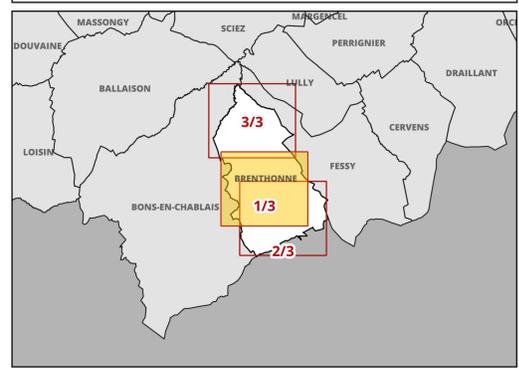
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communaire en date du XXXX, créant le projet de PLUi-HM.

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :
EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERÉ, NALISSE, AID, ATEMA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

N° de planche : 1/3 SECTEUR : CENTRE
Echelle : 1:2 500
Date d'édition : 03/02/2025

N° de dossier : 22009



ZONAGE

Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Halle
- Halle
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

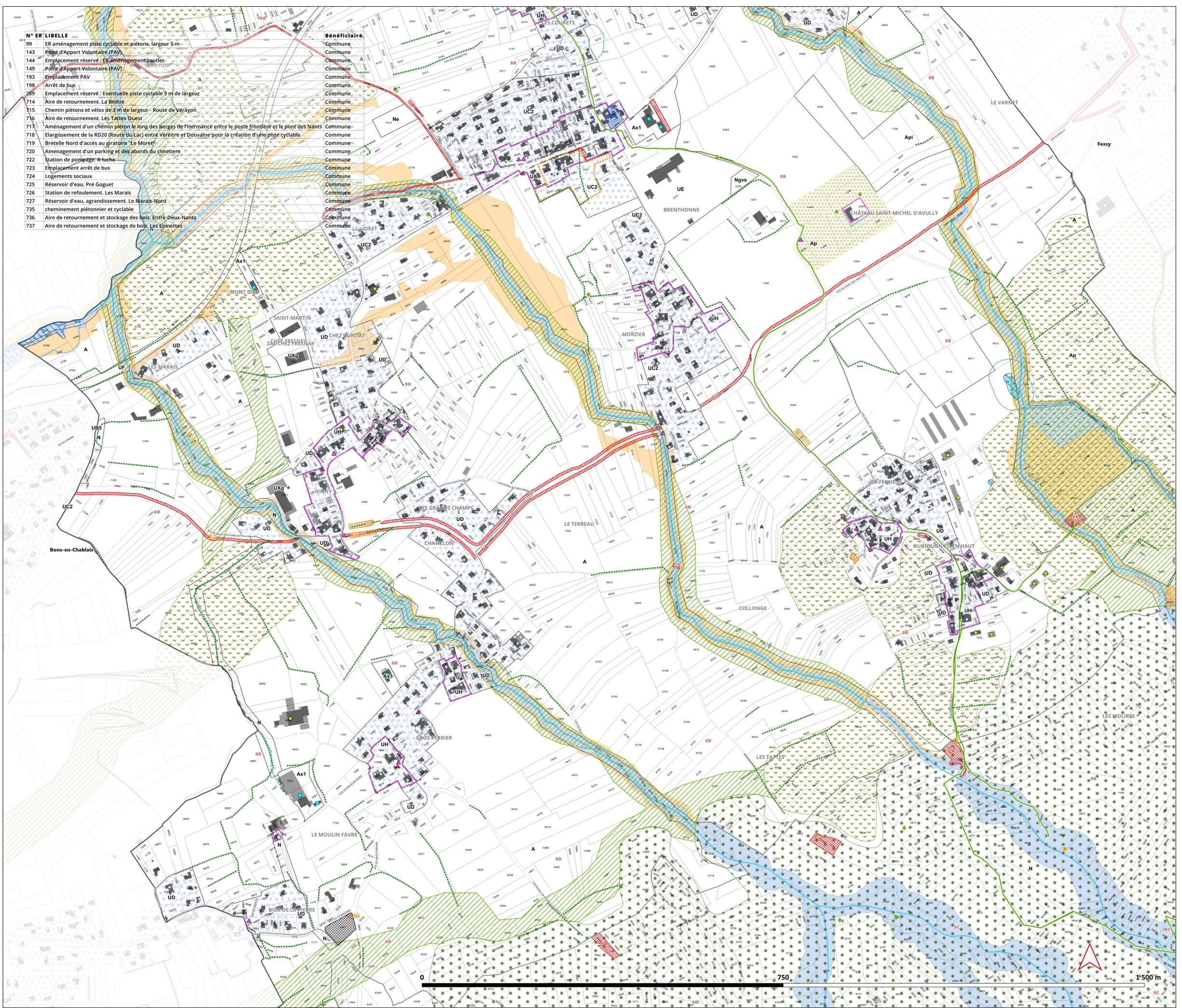
CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles

BÂTIMENTS CADASTRÉS

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGBNTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024



N°	ER LIBELLE	Bénéficiaire
99	ER aménagement piste cyclable et piétons, largeur 5 m	Commune
143	Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune
144	Emplacement réservé : ER aménagement routier	Commune
149	Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune
193	Emplacement PAV	Commune
198	Arrêt de bus	Commune
269	Emplacement réservé : Eventuelle piste cyclable 5 m de largeur	Commune
714	Aire de retournement. La Bédire	Commune
715	Chemin piétons et vélos de 3 m de largeur - Route de Verayon	Commune
716	Aire de retournement. Les Tattes Ouest	Commune
717	Aménagement d'un chemin piéton le long des berges de l'Herminance entre le poste frontière et le pont des Nants	Commune
718	Elargissement de la RD20 (Route du Lac) entre Vétrère et Douvaine pour la création d'une piste cyclable	Commune
719	Bretelle Nord d'accès au giratoire "Le Moret"	Commune
720	Aménagement d'un parking et des abords du cimetière	Commune
722	Station de pompage Acheue	Commune
723	Emplacement arrêt de bus	Commune
724	Logements sociaux	Commune
725	Réservoir d'eau. Pré Goguet	Commune
726	Station de refoulement. Les Marais	Commune
727	Réservoir d'eau, agrandissement. Le Marais-Nord	Commune
735	cheminement piétonnier et cyclable	Commune
736	Aire de retournement et stockage des bois. Entre-Deux-Nants	Commune
737	Aire de retournement et stockage de bois. Les Epinettes	Commune